

STAGES – ADAPTATION SCOLAIRE ET SOCIALE (BASS)

Sigle de stage	Durée/ Rythme	Calendrier	Milieux de stage	Nature	Participation attendue de la personne stagiaire	Participation attendue de la personne enseignante associée
<b>ASS 250</b>  Primaire, secondaire ou éducation des adultes  <b>Niveau 1</b> <small>VALEUR 1</small>	10 jours en deux temps  Automne	<b>28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2024 et 25 au 29 novembre 2024</b>	Classe d'adaptation scolaire  <i>Placement des stagiaires en dyades</i>	Validation du choix professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Observation et participation active aux tâches et compétences de la profession enseignante et aux pratiques en lien avec les différentes conceptions de l'enseignement-apprentissage;</li> <li>Observation des caractéristiques des élèves des classes d'adaptation scolaire et prise de contact avec cette population scolaire;</li> <li>Réflexion sur ses forces, ses limites et conceptions personnelles liées à la profession;</li> <li><b>Animation d'une activité brise-glace (semaine 1);</b></li> <li><b>Animation d'une activité français-math adaptée au contexte (semaine 2).</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueillir et favoriser l'intégration de la personne stagiaire dans le milieu.</li> <li>Échanger avec la personne stagiaire sur l'ensemble des aspects touchant la collaboration et consigner le tout dans la convention de collaboration prévue à cet effet.</li> </ul>
<b>ASS 450</b>  Primaire, secondaire ou éducation des adultes  <b>Niveau 2</b> <small>VALEUR 1</small>	25 jours consécutifs  Hiver	<b>6 janvier au 7 février 2025</b>	Classe d'adaptation scolaire	Immersion socioprofessionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appropriation et développement des compétences professionnelles de la profession enseignante dans un contexte d'adaptation scolaire et sociale;</li> <li>Conception et pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage à court terme, mais s'insérant dans une planification à moyen et long termes;</li> <li>Manifestation d'une attitude professionnelle et responsable avec les membres de la communauté apprenante et l'ensemble des acteurs du milieu scolaire;</li> <li><b>Prise en charge accompagnée d'un minimum de 10 journées d'enseignement, vers un objectif d'autonomisation professionnelle graduelle.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre connaissance du Dossier professionnel évolutif de la personne stagiaire et favoriser la mise en place des conditions pour permettre le développement de ses compétences professionnelles.</li> <li>Observer la personne stagiaire et lui fournir des rétroactions continues.</li> </ul>
<b>ASS 650</b>  Primaire, Secondaire ou éducation des adultes  <b>Niveau 3</b> <small>VALEUR 1</small>	35 jours consécutifs  Hiver	<b>3 février au 28 mars 2025</b>	Classe ordinaire (avec intégration d'élèves HDA)  Classe d'accueil  Orthopédagogie  Classe d'adaptation scolaire	Intégration socioprofessionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Auto-évaluation de sa progression vers une maîtrise des compétences professionnelles de la profession enseignante;</li> <li>Collaboration avec les acteurs du milieu pour la réussite de tous les élèves;</li> <li>Conception, pilotage d'activités d'enseignement-apprentissages à court et moyen termes;</li> <li>Planification à court et moyen termes des contenus et apprentissages en lien avec le programme de référence;</li> <li>Évaluation continue des apprentissages des élèves et adaptation d'activités en collaboration avec l'ensemble des intervenants;</li> <li><b>Prise en charge autonome d'un minimum de 20 journées d'enseignement, démontrant une progression vers l'autonomie professionnelle, dans l'ensemble de la tâche enseignante.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon le contexte et le niveau de stage, soutenir la personne stagiaire dans ses planifications.</li> <li>Selon le contexte et le niveau de stage, accompagner la personne stagiaire dans la prise en charge graduelle des journées d'enseignement.</li> </ul>
<b>ASS 811</b> Primaire  <b>ASS 812</b> Secondaire ou éducation des adultes  <b>Niveau 4</b> <small>VALEUR 1</small>	Entre 63 et 66 jours consécutifs  Hiver	<b>Début janvier jusqu'au 11 avril 2025</b> <small>(Première journée de stage : pédago au retour du congé des Fêtes, selon le calendrier du milieu de stage)</small>	Classe d'adaptation scolaire  Orthopédagogie	Insertion socio-professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion et intégration de l'ensemble des compétences professionnelles de la profession enseignante en adaptation scolaire et sociale;</li> <li>Engagement dans un projet pédagogique qui répond aux besoins des élèves;</li> <li>Collaboration à l'ensemble des activités du milieu, et avec tous les acteurs, pour la réussite de tous les élèves;</li> <li>De façon autonome, conception, pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage à court, moyen et long termes;</li> <li>Planification à court, moyen et long termes des contenus et apprentissages en lien avec le programme de référence.</li> <li>Évaluation continue et sommative des apprentissages des élèves, visant à établir des interventions adaptées;</li> <li><b>Prise en charge d'un minimum de 45 journées d'enseignement attestant d'une complète autonomie professionnelle, dans l'ensemble de la tâche enseignante.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer aux deux rencontres de supervision en triade de stage.</li> <li>Aviser immédiatement la personne superviseure de toutes situations problématiques se déroulant pendant le stage.</li> <li>Remplir les grilles d'évaluation mi-stage et finale en collaboration avec les personnes superviseure et stagiaire.</li> </ul>